



# Van Hoa Vovinam Viêt Vo Dao Ozoir

## SAISON 2020 / 2021

**Pour tous renseignements : [vanhao.ozoir@outlook.fr](mailto:vanhao.ozoir@outlook.fr) - <http://www.vovinam-vanhao.fr/>**  
**Les entraînements sont ouverts au public ; les professeurs pourront répondre à vos questions.**

### ENTRAINEMENTS

Ages	Niveaux de ceinture	Jours	Horaires	Lieux
De 4 à 6 ans	sans	mercredi	11h - 12h	Dojo intercommunal Brèche-aux-Loups
De 7 à 10 ans	tous	mercredi	15h30 - 17h	Dojo intercommunal Brèche-aux-Loups
De 11 à 13 ans	tous	lundi	19h - 20h30	Dojo intercommunal Brèche-aux-Loups
		mercredi	18h30 - 20h	Dojo intercommunal Brèche-aux-Loups
De 14 à 17 ans	tous	mercredi	18h30 - 20h	Dojo intercommunal Brèche-aux-Loups
		vendredi	18h30 - 20h30	Gymnase André Boulloche 2° étage
Adultes	tous niveaux	mardi	20h30 - 22h	Dojo intercommunal brèche-aux-Loups
		jeudi	20h30 - 22h	Dojo intercommunal Brèche-aux-Loups
	à partir de ceinture jaune	mercredi	20h - 22h	Dojo intercommunal Brèche-aux-Loups
Professeurs, assistants et gradés à partir du 4° dang		lundi	20h – 22h	Gymnase André Boulloche 2ème étage
Renforcement - Combat	de 11 à 13 ans	samedi	14h30 - 15h30	Dojo intercommunal Brèche-aux-Loups
	ados à partir de 14 ans et adultes	samedi	15h45 - 17h15	
Cardio - Fitness	à partir de 15 ans	mardi	19h15 - 20h15	Gymnase Brèche aux Loups

***Vous pouvez participer gratuitement à 2 cours avant de vous inscrire.***

*Adresse du dojo intercommunal : avenue Grimeler, 77330 Ozoir-la-Ferrière*

#### **Pour les moins de 18 ans**

Les parents doivent accompagner leur(s) enfant(s) dans la salle d'entraînement et ne pas le(s) laisser seul(s) devant le gymnase. La responsabilité de l'association n'est engagée que lorsque les familles ont remis leur(s) enfant(s) au professeur présent.

De même, les familles doivent remplir le coupon d'autorisation (fiche d'inscription) s'ils souhaitent que leur(s) enfant(s) puisse(nt) quitter seul(s) la salle d'entraînement.

#### **Vacances scolaires**

Les pratiquants tous niveaux, dès l'âge de 11 ans, ont accès aux cours proposés pendant les vacances scolaires. Vous serez informés à chaque période des dates, lieux et horaires de ces entraînements.



# TARIFS - SAISON 2020 / 2021

<u>Cotisation pour 1 personne</u>	<u>Tarif Ozoiriens</u>	<u>Tarifs Hors Ozoir</u>	<u>Tarif étudiant</u>
1 cours : baby	150 €	160 €	
1 cours : Cardio Fitness	180 €	195 €	162 €
1 cours : enfants et adultes	180 €	195 €	162 €
2 cours : enfants moins 11 ans	230 €	245 €	
2 cours et plus : de 11 ans à 18 ans	260 €	275 €	
2 cours et plus : plus de 18 ans	290 €	305 €	261 €

Ces prix s'entendent « licence FFKDA comprise », excepté pour le cours Cardio Fitness qui bénéficie d'une assurance différente.

Pour 2 adhésions (même famille), il sera appliqué 5% de remise (hors prix de licence).

Pour plus de 2 adhésions (même famille), il sera appliqué 10% de remise (hors prix de licence).

## Matériels à fournir par les adhérents

Mesures contre la Covid	Les enfants doivent avoir une paire de tongs ou claquettes pour circuler à l'intérieur des gymnases. A partir de 11 ans, le masque est obligatoire. L'enfant doit avoir également une pochette pour le ranger proprement lorsqu'il l'enlève pour monter sur le tapis.
Protections	La coquille est obligatoire pour tous les pratiquants de sexe masculin à partir de 11 ans. Vous pouvez en trouver dans tous les magasins vendant des articles de sport.

## Autres matériels

Vo-phuc (tenue)	45 €	L'association peut le fournir sur commande (vo phuc avec écusson devant et flocage au dos + ceinture brodée + prénom)
Passeport sportif	25 €	Le passeport sportif est obligatoire pour tous les licenciés compétiteurs, à partir de la 2 <sup>ème</sup> année de pratique (valable 8 ans). L'association peut le fournir..

## Possibilité de paiement en plusieurs fois (tous les chèques doivent être déposés à l'inscription)

Les chèques sont à établir à l'ordre de l'association « Van Hoa Vovinam » et sont encaissés respectivement en septembre, octobre, novembre et janvier de la saison en cours.

En cas de paiement en espèces, la totalité de la somme doit être versée en début de saison.

## Documents à fournir à l'inscription :

- La fiche d'inscription
- La cotisation pour la saison, et éventuellement le coût du passeport sportif et/ou du vo phuc
- La fiche de renseignements pour la licence
  - Un certificat médical : **sans ce document, le licencié ne pourra pas commencer les entraînements**
    - ↪ Les débutants et les licenciés qui ne souhaitent pas faire de la compétition doivent fournir un certificat fait par un médecin où il sera indiqué : « pas de contre-indication à la pratique du Vovinam Viêt-Vo-Dao ».
    - ↪ Les pratiquants qui souhaitent participer aux compétitions doivent posséder un passeport sportif et faire remplir la partie prévue à cet effet par un médecin. Une copie de cette page doit être transmise à l'association.
- En cas de prise en charge par un comité d'entreprise : merci de fournir une enveloppe timbrée à votre adresse pour retour du document.